

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 26 mars 2024

Date de convocation : 21 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Olivier CHARRET, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Olivier CHARRET à Marie-Françoise CAPELANI, Frédéric TABONE à Christian CLAVARET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2024-06 : Compte de Gestion 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal

- que le compte de gestion est établi par Monsieur Evariste PAYRAMAURE
- que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures
- à la clôture de l'exercice.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Vote le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Marc CANTON

